

NOTRE VILLAGE



Février 2017

Bulletin municipal de St Sauveur en Rue



2017, année des réalisations.

Après une année d'attente, le projet de faire disparaître notre intercommunalité a été abandonné par l'État et finalement, notre communauté de communes s'est vue confirmée dans son périmètre. Nous pouvons à nouveau travailler sereinement pour définir et mettre en œuvre un projet de territoire dans lequel chaque commune, et donc chaque habitant, se reconnaissent.

Sur le plan communal, 2016 a été l'année des études techniques, base des travaux à venir. Le lotissement le Dauphiné, le pôle enfance, l'espace J. Roux, la station d'épuration verront le jour au fur et à mesure que les aides financières seront actées par nos partenaires.

A travers ces projets importants, l'équipe municipale prépare l'évolution du village afin d'améliorer les services aux habitants.

Nous remercions tous les bénévoles des associations qui, par leur implication, rendent notre village convivial et animé.

Vous trouverez dans cette revue, le travail réalisé par l'équipe municipale et des nouvelles des associations.

*L'équipe municipale souhaite
aux habitants de St Sauveur en Rue
une heureuse année 2017!*

Finances

Les finances 2016 p3

Réalisations

Nouvel aménagement de la Mairie p3
 Petits travaux p4
 Chauffage p4
 TAPS p5
 Camping p5
 Zéro phytos p6
 Station d'épuration p7
 Voirie p7
 CCAS p7

Projets 2017

Une nouvelle réglementation des boisements p8-9
 Place du village p10
 Lotissement Dauphiné p10
 Compost p11
 Très haut débit p11

CC Monts du Pilat

Loi NOTRe p12
 Médiathèque p12
 Transports sur les Monts du Pilat p13
 Véloroute - Voie verte p14-15

Classes en 6

Les photos des classes en 6 p16-17 (pages centrales)

Infos de la Mairie

Élections p18
 Assainissement non collectif p18
 Nouveaux services gratuits pour les associations du Pilat p19
 Sentiers de petite randonnée p19

Les écoles

École publique p20
 École Saint-Régis p21

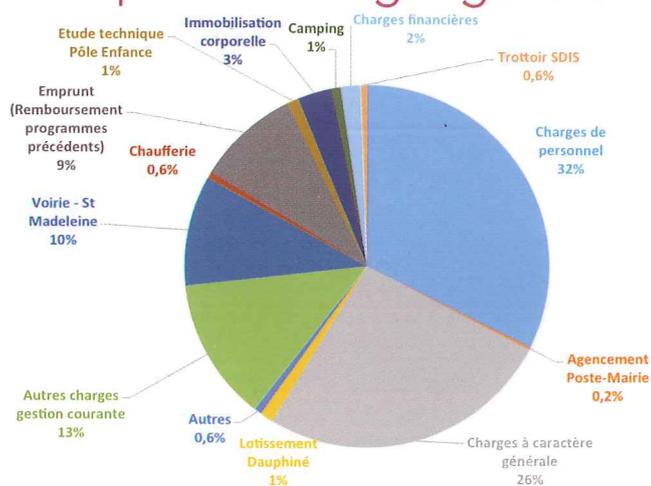
Les associations

ADMR «les 3 vallées» p22
 L'école de l'ours p22
 Comité des fêtes p23
 Centre de santé infirmier p23
 Pompiers p24
 JSP p24
 La fourmière p24
 Les nounous des p'titchoux p25
 Les petites mains de Taillard p25
 Les sources de Taillard p26
 Lou San Sevao p26
 Les pieds sur terre p27
 Sourire-Soutenir-Souvenir p27
 OCS p28

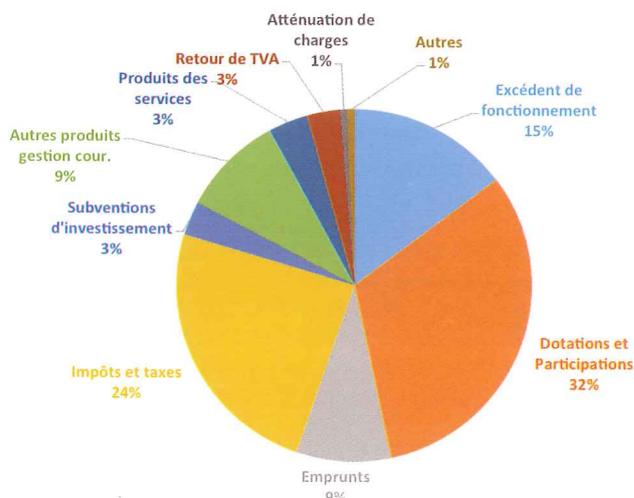
Infos pratiques

Bar - Snack Le Salvatorien p29
 Le jardin aux 4 saisons p29
 Cabinet de sage-femme p29
 Liste des entreprises p30
 Medico-social p30
 Producteurs du Terroir p30
 Liste des associations p31
 Manifestations 2017 p31
 Horaires (Mairie, déchetterie, La Poste, Bibliothèque) P32

Dépenses budget général



Recettes budget général



Dépenses Budget Général

Agencement Poste-Mairie	2 040 €
Trottoir SDIS	5 868 €
Lotissement Dauphiné	10 625 €
Voirie - St Madeleine	93 046 €
Chaufferie	5 515 €
Camping	8 225 €
Etude technique Pôle Enfance	9 408 €
Emprunt (Remboursement programmes précédents)	86 066 €
Immobilisation corporelle	28 671 €
Autres	6 508 €
Charges financières	16 308 €
Charges à caractère générale	247 426 €
Autres charges gestion courante	120 288 €
Charges de personnel	305 507 €
Total des dépenses	945 500 €

Recettes Budget Général

Excédent de fonctionnement	205 083 €
Emprunts	120 400 €
Subventions d'investissement	43 217 €
Retour de TVA	41 785 €
Dotations et Participations	443 288 €
Impôts et taxes	338 958 €
Autres produits gestion courante.	129 112 €
Produits des services	50 235 €
Atténuation de charges	9 496 €
Autres	9 500 €
Total des recettes	1 391 076 €

En vert :
les recettes de
fonctionnement

En bleu :
les dépenses de
fonctionnement

Cette année encore, le budget général est excédentaire. En effet, des dépenses engagées pour les réalisations suivantes n'ont pas été débité sur le budget 2016 mais le seront sur le budget 2017:

- ▶ Aménagement espace J. Roux
- ▶ Voirie 2016 : le programme retenu sera réalisé au printemps n'ayant pu être fait à l'automne
- ▶ Pôle enfance : poursuite des études techniques
- ▶ Lotissement Le Dauphiné : Viabilisation
- ▶ Création d'une nouvelle station d'épuration (budget eau/assainissement)

Réalisations

Nouvel aménagement de la Mairie

Les locaux Mairie, Poste et bureau du service technique sont en cours de réaménagement.

Le service technique déménage et s'installe dans l'ancienne caserne des pompiers place des platanes. La poste et la mairie se regroupent dans un même espace.

Dans la continuité, une bibliothèque médiathèque sera installée.

Les travaux vont aller bon train et seront terminés courant 2017.

Les compétences d'Alexandra VEERABADREN sont élargies. Elle assure le service de la poste et participe à l'accueil de la Mairie.



Réalisations

Petits travaux

Afin d'améliorer l'accès piétonnier au cimetière, une barrière a été réalisée par un employé communal.

L'entreprise COOL FABRIK de Burdignes a réalisé l'ouvrage de protection de la Pietà. Dorénavant elle est protégée des intempéries.

Suite à une inspection par une entreprise spécialisée, la société Accro'terre a réalisé des travaux d'entretien du clocher de l'église : changement de certaines portions de jambage protégeant les horloges et changement des tuiles cassées.

Nous avons profité de la présence de cette entreprise pour faire supprimer des arbustes qui poussaient sur les piles du viaduc de la poulette.

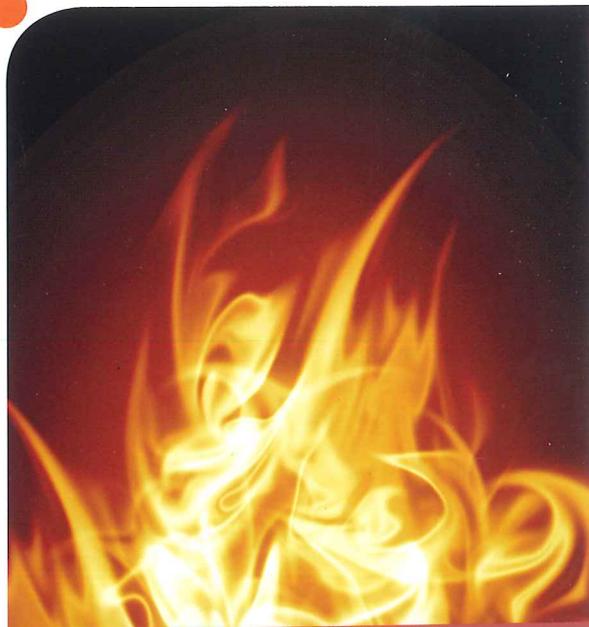
C'est en concertation avec la population que nous avons défini la nouvelle signalisation horizontale et verticale de la rue du Perthuis qui a été réalisée par les employés communaux.



Chaufferie

Sur 2016, près de 40 000 euros ont été investis dans la chaufferie municipale afin de maintenir et d'améliorer notre outil de production de chauffage. Le réseau de chaleur installé il y a 16 ans est utilisé dans plusieurs bâtiments comme la Maison de retraite, le Rosier Blanc, la Mairie, les services techniques, l'école publique, l'église, les HLM Jean Roux et le Boulodrome.

Les travaux effectués ont été : le remplacement de vannes, l'installation d'équipements de filtration, de traitement du PH et le remplacement du contrôle commande de la chaufferie et du gymnase. Un outil de planification et d'alerte automatique de la maintenance permettra d'optimiser la consommation et d'améliorer le service.



TAPS

Cette année 2016-2017, les TAPS (temps d'activités périscolaire) ont lieu le lundi, le mardi et le jeudi de 15h30 à 16h30 à l'école publique.

Depuis la rentrée scolaire Joanna LACROIX est notre nouvelle directrice de l'ALSH (accueil de loisirs périscolaire). Elle est titulaire d'un Brevet Professionnel de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire et du Sport- Loisir tout Public. Elle a en charge l'organisation de l'ALSH, de la garderie, de la cantine et des TAPS pour l'école publique.

Christine THERY astrophysicienne de l'association «Étoile double» a initié les enfants à l'astronomie. C'est un temps fort de la semaine, nous espérons renouveler cette intervention l'année prochaine.

Cette année avec l'aide du personnel communal, les enfants ont confectionné le cadeau offert lors du repas pour les aînés de notre village. Ils ont participé aux décorations des fêtes de fin

d'année en réalisant un bonhomme de neige et des paquets cadeaux pour habiller l'arbre de la mairie. Ils ont tout de même eu le temps de fabriquer des petits cadeaux de Noël pour la maison.

Au gymnase, les enfants peuvent se défouler grâce aux sports collectifs (basket, handball...), à l'éveil sportif (saut en hauteur, parcours d'obstacles,...) et à la danse ; respectivement proposés par Vincent MIKULOVIC, Simone SAUVIGNET et Joanna LACROIX, nouvelle directrice de l'accueil de loisirs.

L'association «Les petites mains de Taillard» avec Marcelle ARNAUD et Annie MICOUD ont pu proposer des ateliers autour du fil.

Anne PERCET, à l'aide de marionnettes confectionnées par les enfants, anime un atelier artistique sur les langues.

D'autres activités variées sont à venir pour la fin de l'année scolaire.



Camping : Une nouvelle équipe de gérant

Depuis le 1^{er} avril 2016, un couple de nouveaux gérants s'est installé au camping municipal pour six ans.

Mr MOREL s'occupe plus particulièrement de la gestion de la partie camping alors que Mme PATAUD s'occupe de la partie restauration.

Un forfait pèlerin de St Jacques a été créé.

La municipalité a profité de cette occasion pour réaliser des travaux de mise aux normes du camping, des travaux d'embellissement (terrain de boules, bancs, élagage, barrière d'entrée...). Cette année, une aire de camping-car est en cours de réalisation sur le parking à l'entrée du camping.



Zéro phytos

La commune de Saint Sauveur En Rue a décidé d'interdire toute utilisation de produits phytosanitaires à ses agents depuis mars 2014 afin de devancer la loi qui les stoppe en 2017.

Elle a signé la charte régionale « Objectif zéro pesticides dans nos villes et nos villages » lors d'une réunion publique en Juillet 2016 en présence de Mr BOUCHUT, animateur à la Fédération Rhône-Alpes de la Protection de la Nature (FRAPNA) et de Mme BEAL, représentante du Parc du Pilat.



Afin de comprendre les raisons de ce choix, nous nous permettons de vous partager cet article :

Passons au zéro phyto dans nos jardins et dans nos communes

- ▶ Plus de 3000 communes engagées dans la démarche zéro phyto en France
- ▶ Aujourd'hui dans la Loire : 94 communes, 3 communautés de communes, le PNR du Pilat et le Conseil Départemental.

Le contexte réglementaire qui évolue : Les pesticides interdits dans les espaces verts en 2017 et les jardins en 2019

Le 22 juillet 2015, l'Assemblée nationale adopte la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui prévoit la mise en place de l'objectif zéro pesticide dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1^{er} janvier 2017 : interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts, et les voiries.

La commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel seront interdites à partir du 1^{er} janvier 2019. Cette mesure concerne tout particulièrement les jardiniers amateurs.

Les produits de biocontrôle, qualifiés à faible risque ou dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique peuvent être utilisés. Source : www.developpement-durable.gouv.fr

Il faut maintenant trouver d'autres solutions pour détruire les adventices, réduire des populations d'insectes ou protéger les plantes de certains champignons...

Le contexte réglementaire impose aux collectivités et aux particuliers des changements de pratiques. Mais c'est avant tout l'urgence de protéger la biodiversité (nos abeilles entre autres), de limiter la pollution des eaux et de l'air, dans un contexte d'évolution climatique, qui doit inciter chacun à se mobiliser fortement pour trouver ses solutions respectueuses de son milieu de vie, sans compromettre la production du potager ou les floraisons grandioses des parterres.

Quelques démarches pour démarrer : La gestion différenciée des espaces est un élément de réponse pour une collectivité : cette stratégie consiste à concentrer les interventions des techniciens sur des zones dites « de prestige », lesquelles correspondent aux lieux de fréquentation du plus grand nombre des citoyens. D'autres zones recevront moins d'interventions.

La végétalisation des pieds de murs permet « d'assouplir » ces espaces minéralisés tout en facilitant leur entretien. Voir le document téléchargeable du Comité de Fleurissement du Département de la Loire : 30 plantes pour Pied de murs à l'adresse suivante loiretourisme.com/upload/espace-pro/fleurir-la-loire/livret.pdf

La création de corridors végétaux (haies et bosquets avec des plantes indigènes, plantes vivaces ...) ou de structures écologiques particulières comme une mare, un muret de pierres sèches..., favorise les relations entre des êtres vivants et permet de profiter d'une régulation naturelle par des populations d'insectes ou d'acariens ou de champignons.

Conserver l'humidité, composter, associer les plantes, alterner les productions sur une même parcelle, varier et mélanger les végétaux, utiliser des ressources locales pour amender, fertiliser, pailler ou comme accessoire d'embellissement, permet de limiter les intrants à conditions que la maîtrise de leur usage soit acquise.

La démarche zéro phyto nous oblige à changer notre regard sur l'entretien de nos communes, de nos jardins, à changer nos habitudes dans la pratique de jardinage. Elle apporte la satisfaction de ne pas nuire à notre propre santé et à celle de notre famille ou voisins, à la biodiversité, à la qualité de l'eau, du sol et de l'air. Elle contribue à limiter la consommation d'énergie et le réchauffement climatique.

Ces changements d'approche et de pratiques nécessitent des partages de connaissances et des compétences entre pairs, éclairés par de regards d'experts agronomes.

Et ces pratiques innovantes et respectueuses du milieu de vie n'auront de sens que si elles sont partagées entre les techniciens, les élus et tous les citoyens.

« Nous sommes tous des jardiniers d'un espace »

Gilles Clément

Station d'épuration, état d'avancement du projet :

La filière technique a été choisie : c'est sera une station à filtre planté de roseaux. Cette solution technique supporte les arrivées d'eaux claires parasites des mauvais branchements.

Le lieu d'implantation est arrêté : ce sera en face de la station d'épuration actuelle.

Des études de sols et de détection de la fibre optique doivent encore être réalisées ce printemps. Puis, une fois les financements validés par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et le Conseil Départemental, les travaux pourront débuter dès le 2^{ème} semestre 2017.



Voirie :

Comme chaque année, l'entretien des voiries communales est une lourde charge. Cette année 2016, des travaux d'urgence ont été entrepris à Bobigneux car une portion de route s'affaissait et rendait dangereux l'accès à l'auberge de Bobigneux.

Des travaux ont été réalisés en partenariat avec le syndicat des 3 rivières et des propriétaires privés. La commune a pu faire redessiner la portion de voirie en l'éloignant du cours d'eau. Le pont a été élargi et les berges réaménagées.

En 2017, des travaux de réfection de voirie sont programmés :

- ▮ Réalisation d'un tricouche du lieu-dit Morel jusqu'à la limite de commune avec St Régis du coin.
- ▮ Réparation de la voie au niveau des Vernet.
- ▮ Réalisation d'un tapis d'enrobé sur la voie communale desservant Monttrabier et Logelière.

Le montant total de ce programme s'élève à 200 000 €, subventionné en partie par le Département.

CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune de Saint Sauveur en rue a proposé cette année sur notre commune diverses actions sociales et culturelles :

Les portages de repas auprès des personnes qui nous sollicitent : une dizaine de personnes ont utilisé ce service cette année.

L'aide à l'installation de la téléassistance pour ceux et celles qui s'équipent à leur domicile sur notre commune : 2 nouvelles personnes ont effectué cette installation cette année.

Le repas des aînés de notre village en novembre qui permet de passer un moment convivial sous le rythme de l'orchestre « Viva musette ».

Un spectacle de magie et la venue du Père-Noël pour les enfants du village.

Le cinéma à St Sauveur à la salle des fêtes lors de trois journées en partenariat avec le cinéma le Foyer de Bourg Argental : séances pour les écoles en journée et pour tout public le soir.

Le renouvellement des chaises de la salle des fêtes, avec l'aide de la commune.

Pour des renseignements sur ces diverses actions, vous pouvez venir vous renseigner en mairie.



Projets 2017

La nouvelle réglementation des boisements :

La commune s'est engagée à remettre à jour sa réglementation des boisements (le dernier document, toujours valide, datant de 1977) pour garantir l'équilibre entre l'occupation forestière et l'occupation agricole de l'espace naturel.

Pourquoi ?

L'objectif est d'apporter une réponse collective équilibrée (ancienne réglementation devenue obsolète), concernant la répartition de l'usage des terres, tenant compte de plusieurs problématiques :

Jeu agricole prioritaire :

Pression agricole forte avec seulement 860 ha de surface agricole (28% du territoire).

Préserver la fonctionnalité des zones agricoles en évitant le mitage et de nouveaux boisements.

Protéger les parcelles agricoles des préjudices liés au boisement des parcelles voisines.

Jeu forestier :

Entretien et exploitation des boisements existants en facilitant les accès.

Éviter les boisements « timbres postes » mais permettre le boisement de parcelles sans enjeux dans les massifs.

Jeu espaces de nature :

Natura 2000 (tourbière du Bossu).

ZNIEFF1 (Forêt de Taillard, Tunnels).

ZNIEFF2 (Landes de Rouffiat et des Egrises).

Jeu habitat :

Garantir la sécurité et l'ensoleillement des habitations et le passage sur les chemins d'accès.

Jeu paysager :

Préserver un cadre de vie agréable en éliminant les plantations de résineux isolées.

Maintenir les points de vue majeurs et des fenêtres paysagères autour des zones emblématiques et des zones habitées (la surface forestière compte 1935 ha soit 64% du territoire !).

Comment ?

Constitution d'une Commission Communale d'Aménagement Foncier (CCAF) qui délibère : un exemple de démocratie locale :

Représentants locaux :

- ✓ 4 élus : maire et conseillers
- ✓ 5 propriétaires bien fonciers non bâtis
- ✓ 8 propriétaires forestiers
- ✓ 5 exploitants agricoles

Publics associés :

- ✓ PQFFPNP (Personne Qualifiée en matière de Faune, de Flore et de Protection de la Nature et des Paysages)
- ✓ Le Département
- ✓ ONF (Office Nationale des Forêts)
- ✓ PNR Pilat (Parc Naturel Régional du Pilat)
- ✓ Le Délégué finances publiques
- ✓ DDT (Direction Départemental du Territoire)
- ✓ CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière)
- ✓ INOQ (Institut National de l'Origine et de la Qualité)

Procédure :

- ▶ **28/01/2016** : CCAF1 : Outil réglementation des boisements et méthode de travail
- ▶ **28/04/2016** (17 personnes), **9/05/2016** (14 personnes), **23/05/2016** (14 personnes) : projet de zonage et de règlement
- ▶ **07/07/2016** : CCAF2 : Validation du projet de zonage du règlement pour saisie de l'Autorité Environnementale
- ▶ **décembre 2016 ou janvier 2017** : avis de l'autorité environnementale
- ▶ **janvier ou février 2017** : Enquête publique d'un mois
- ▶ **février ou mars 2017** : CCAF3 pour modification si nécessaire
- ▶ **mai ou juin 2017** : Avis conseil municipal, CRPF et Chambre d'Agriculture
- ▶ **juin juillet 2017** : Délibération du Département en commission permanente

Le projet de réglementation des boisements validé le 07/07/2016 en CCAF2 :

Zonage :

	PÉRIMÈTRE A BOISEMENT					TOTAL
	INTERDIT	INTERDIT APRÈS COUPE RASE	RÉGLEMENTÉ	RÉGLEMENTÉ APRÈS COUPE RASE	LIBRE	
ST SAUVEUR EN RUE	1018.4 HA	33.6 HA	12.8 HA	40.4 HA	1845.7 HA	2950.9 HA
	34.5 %	1.1 %	0.4 %	1.4 %	62.5 %	100 %

- ▶ Périètre à boisement interdit : les plantations et semis d'essences forestières sont strictement interdites pour une durée de 15 ans.
- ▶ Périètre interdit à la plantation après coupe rase : Il s'applique aux parcelles boisées de moins de 4 ha pour lesquelles une mise en valeur agricole est envisagée. Après coupe rase, le propriétaire ne peut pas reboiser. Il permet essentiellement de supprimer les timbres postes.
- ▶ Périètre à boisement réglementé : Il s'applique à des parcelles non boisées, avec ou non restrictions sur les essences et distance de retrait
- ▶ Périètre à boisement réglementé après coupe rase : il concerne des parcelles boisées au sein d'un massif de moins de 4 ha, avec ou sans restrictions sur le choix des essences.
- ▶ Périètre à boisement libre : La commune est en Zone Forestière Homogène (ZFH) 1 avec un seuil de massif de 4 ha. Le périmètre à boisement libre s'applique par conséquent à tous les massifs boisés de plus de 4 ha. Dans ce périmètre qui représente plus de 60% du territoire, la réglementation des boisements que nous mettons au point ne s'applique pas, et les distances de recul sont celles définies par le code civil, soit 2 mètres.

	PÉRIMÈTRE A BOISEMENT					TOTAL	
	INTERDIT	INTERDIT APRÈS COUPE RASE	RÉGLEMENTÉ	RÉGLEMENTÉ APRÈS COUPE RASE	LIBRE		
Zone agricole	874.3		0		0.2	874.5	28.9 %
Friches	61.7		10.2		5	76.9	2.5%
Forêt et coupes		33.6		43	1840.2	1916.8	63.3 %
Bâti, sol eau	158	Non concerné				158	5.2 %

- ▶ 5.2 ha de friches ou zone agricole pourront être plantés et 33.6 ha de forêt et de coupes forestières seront interdits à la replantation après coupe rase avec une différence en faveur de l'agriculture de +28.4 ha
- ▶ 936 ha de zone agricole et friches sont en périmètre interdit alors que les parcelles actuellement cultivées ou entretenues sur la commune représentent 860 ha.
- ▶ Le zonage assure la protection contre le boisement de 76 ha supplémentaires.



• Distances de recul retenues :

- ▶ 50 mètres de recul par rapport aux habitations ou parcelles constructibles.
- ▶ 10 mètres de recul par rapport au fond voisin
- ▶ 15 mètres de largeur de bande au bord des cours d'eau où certaines essences sont interdites à partir de la berge (résineux, sapin pectiné, pin sylvestre, robinier faux acacias....)
- ▶ 6 mètres de recul à partir de l'emprise des voies communales et chemins ruraux.

Il est rappelé qu'il est interdit de procéder à toute plantation pendant la période d'instruction de cette nouvelle réglementation des boisements sauf dans le périmètre à boisement libre.

Pour de plus amples informations, se renseigner en mairie.

Place du village :

L'année 2016 s'est terminée par l'appel d'offre pour retenir l'entreprise qui fera la maîtrise d'œuvre pour notre place. L'entreprise SOTREC avec le cabinet d'architecture AA Groupe ont remporté l'appel d'offre. L'aménagement de la place s'étalera sur 3 ans avec 3 phases.

Phase 1 (2017) :

L'étude et la réalisation de travaux sur les réseaux nécessaires à la préparation de l'espace, comme les eaux usées, les réseaux d'eau potable et pluviale et les éventuelles eaux de résurgence, l'éclairage public, la réalisation des travaux de terrassement, le revêtement de sols et la préparation des espaces verts. Cette tranche comprend également la phase d'étude et d'expérimentation de la phase 3. Afin d'accompagner le maître d'œuvre et la commission urbanisme, une étude pilotée par le bureau d'étude ALEC (Saint Etienne) aidera à travailler sur l'aménagement de la rue Jean Roux avec quelques habitants volontaires.

Le printemps sera consacré à l'étude détaillée de la place et l'automne aux travaux de réalisation.

Phase 2 (2018) :

Études et réalisation des travaux d'aménagement comme la zone couverte d'échange, les espaces verts, les éléments d'attrait principal, ...

Phase 3 (2019) :

Études et réalisation des travaux sur la rue Jean Roux ayant pour but d'apaiser la vitesse et de faire cohabiter en harmonie les riverains, les automobilistes et les commerçants.



Lotissement Dauphiné :

Les travaux de viabilisation vont débiter courant mars.

Le lotissement est composé de 6 lots individuels d'une surface allant de 595 m² à 1055 m² et de deux unités foncières dédiées à de l'habitat groupé.

Toute personne intéressée pour l'achat d'un lot peut venir s'inscrire en mairie.



Compost

Le coût du traitement des ordures ménagères va aller croissant, au fil des années à venir. Afin de limiter celui-ci, une mesure va être mise en place.

Un espace de compostage pour tous les déchets alimentaires, sera bientôt à votre disposition, il se trouvera près de la chaufferie rue Girardon.

Nous étudions la possibilité de mettre gratuitement à votre disposition des sacs biodégradables.

Vous serez informés de la mise en service de cet espace par affichage en mairie ou sur le journal.

Bon tri à tous. Merci !

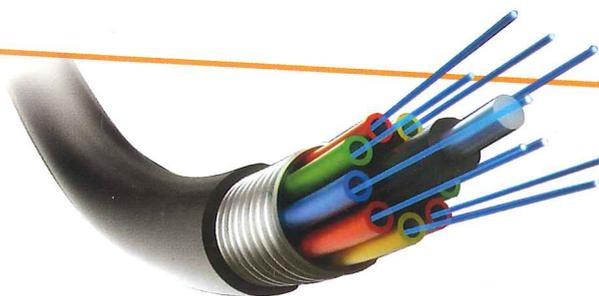
Le très haut débit à Saint Sauveur

Depuis quelques jours des élus sillonnent notre village pour mettre en place l'accès au très haut débit (THD) par la fibre optique. Ce réseau sera utilisé par les fournisseurs d'accès à internet.

L'idée est de construire un réseau qui desservira chaque habitation, chaque entreprise. Afin de faciliter cette installation il nous a été demandé de vérifier les adresses de chacun.

Nous sommes donc passés vers chaque habitation pour en vérifier l'adresse. Dans notre campagne les adresses ne sont pas précises désormais un numéro vous sera attribué et votre adresse sera précisée par un rajout d'une direction ex : Mr et Mme ... La Linossiere numero X route du Tracol. Ces numéros sont déterminés par la distance entre le départ de la route ou du chemin d'accès à votre habitation c'est une numérotation métrique. Pour les habitations sur les grands axes de la commune route de Bourg Argental, de Saint Etienne ou du Tracol, la numérotation métrique se fait à partir de notre Mairie c'est ainsi par exemple que l'Auberge du Tracol portera le numéro 5300. Les habitations du bourg restent avec le même numéro.

Dans notre village nous avons des noms de hameau ou de rue qui sont similaires ex : La petite et la grande Chazalie , la Fougère du haut et du bas, les Salettes et la rue de la Salette etc .. ; nous avons aussi des appellations de route ou de chemin qui sont communs avec des villages voisins ex : Gimel . Ce nouvel adressage devant être précis, il convient là aussi d'apporter des modifications importantes par des changements de dénomination. Afin de garder une cohérence géographique et ne pas donner des dénominations arbitraires, nous avons demandé l'avis des habitants concernés par ces changements. C'est ainsi que la route de Gimel pourrait devenir la route de la Pierre Sablon (référence à la pierre qui se trouve vers l'ancien chemin du Bossu) et le chemin de la petite Chazalie le chemin des Etiarets (référence au pré situé à côté de la maison).



Du point de vue technique

Les études pour l'installation des câbles se feront début 2017. Elles seront suivies de travaux pour la création d'un réseau de desserte locale sur des poteaux, des canalisations existantes, ou sur de nouvelles infrastructures. A l'issue de ces travaux vous serez informés, les modalités vous seront précisées au cours d'une réunion publique. Vous pourrez alors faire part de votre intérêt pour la pose d'une prise dans votre logement. Cette prise sera installée gratuitement dans votre logement par THD42.

Durant le chantier vous êtes susceptibles d'être contactés pour l'établissement d'une « convention de passage » au cas où la fibre serait déployée sur un ou plusieurs poteaux traversant votre propriété ou sur votre façade.

C'est le groupement d'entreprise SERPOLET/SA/SERPOLLET.COM/SERP mandaté par le SIEL qui interviendra sur notre commune. La visite d'un technicien habilité (carte professionnelle avec attestation signée par le président de la Communauté de commune) pourra se faire pour étudier le raccordement gratuit de votre logement à la THD. Aucun paiement de prestation ne pourra vous être demandé.

Grâce à la fibre optique, nous allons améliorer nos connections à internet, la télévision en haute définition, les échanges avec nos proches.

Réunion
d'information sur l'adressage
le 29 mars 2017 à la salle des fêtes
de notre commune.

Communauté de Communes des Monts du Pilat et la loi NOTRe

Cette année 2016, la Communauté de Communes des Monts du Pilat (CCMP) a débuté dans l'incertitude. En effet, la mise en place de la loi de Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), en août 2015, qui vise à transformer pour plusieurs décennies l'architecture territoriale de la République, avec en jeu la baisse des dépenses publiques et une meilleure prise en compte des besoins citoyens, a particulièrement occupé cette année : réunions de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI), rencontres des maires et présidents d'intercommunalités avec le Préfet, débat dans les communes et les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI)...

Après de nombreuses inquiétudes en ce qui concerne l'avenir de notre territoire quant à la survie de la CCMP, celle-ci est restée en l'état, avec ses 16 communes actuelles. Néanmoins, des changements ont dû être opérés : en effet, la loi NOTRe prévoit également, outre la création de communautés de communes nouvelles, la réduction du nombre de syndicats, la mutualisation des services (voir notre article sur la médiathèque),... et une redéfinition des compétences des EPCI.

C'est ainsi qu'au titre des compétences obligatoires, dès le 1^{er} Janvier 2017, les zones artisanales (ZA) communales rejoignent la CCMP qui gère déjà les ZA intercommunales. A compter du 1^{er} Janvier 2020, les compétences eau et assainissement seront transférées aux EPCI.

Sont également concernés :

- ▮ l'urbanisme avec le PLUI (sauf opposition des communes, ce qui est le cas pour notre commune qui vient de finir de créer son PLU il n'y a pas si longtemps) ;
- ▮ l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage ;
- ▮ la collecte et le traitement des déchets (déjà en place et délégués au SICTOM) ;
- ▮ la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations ;
- ▮ la promotion du tourisme.

Des compétences optionnelles s'ajoutent aux précédentes, comme la création et la gestion des Maisons de Services Au Public (MSAP) ou la politique du logement et du cadre de vie.

A l'heure où les aides financières de l'État diminuent pour les communes, il est important pour la CCMP de réfléchir à la prise suffisante de compétences (9 sur 12) afin de prétendre à des financements supplémentaires.

Toutes ces réformes ont pour but normalement d'avoir la possibilité financière et humaine de mener à terme encore plus de projets pour répondre au besoin de tous.

Nous, élus, resterons vigilants dans les années à venir sur les attendus de cette réforme.

Médiathèque et partage de la compétence « bibliothèque » entre les communes et l'intercommunalité

A Saint Sauveur en rive, le service « bibliothèque » est géré par des bénévoles qui s'occupent de la gestion du stock de livres, des permanences et de toute l'organisation de ce service.

Nous avons le projet en 2017 d'aménager l'ancien appartement de la Poste. Un véritable lieu serait créé pour ce service. En plus, la bibliothèque deviendrait une médiathèque avec la possibilité d'emprunter différents médias.

Ce projet est en lien avec la mutualisation du fonds documentaire qui a été décidé. Les médiathèques du secteur de la communauté de communes vont être mises en réseau et pourront mettre plus facilement à disposition de tous leurs habitants l'ensemble de leur fonds. Cette mise en réseau est rendue possible par l'équipement en matériel informatique de toutes les médiathèques du secteur, par la création au niveau communautaire d'un poste de coordinateur de réseaux et par la participation financière de toutes les communes au prorata du nombre d'habitants.

Les bénévoles sont en formation pour se familiariser à l'informatisation de ce service.

Pour l'utilisateur, le service demeurera toujours gratuit afin de permettre à tous d'avoir accès à la culture.

N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour venir renforcer l'équipe de bénévoles.

Pour rappel, sur notre commune,
la médiathèque est ouverte :

Mardi le 1^{er} et le 3^{ème} du mois : 16h30 - 18h30

Mercredi le 2^{ème} et le 4^{ème} du mois : 9h00 - 11h30



Transports sur les Monts du Pilat

Pour aller faire ses courses, voir ses proches ou aller au travail

Direction St Etienne

Cars de la Loire avec liaison :

L 122 : Annonay - Bourg Argental - St Etienne

L 102 : Saint Etienne - Tarentaise - Le Bessat - Graix - Thélis - Colombier - St Julien - Bourg Argental

L 119 : Jonzieux - Marlhès - St Genest - Planfoy - St Etienne

Fiches horaires des cars en mairie et information :
www.loire.fr rubrique transports/fiche horaire

COVOITURAGE



En complément : le covoiturage

- www.covoitoura.eu/communautes/covoiturages/pilat
- www.covoiturage-loire.fr

A St-Etienne, vélo en libre service gare de chateaucieux

Contact **09 69 32 42 00** - velivert.smooove.fr/fr

Stations d'autopartage

Contact : **09 64 37 89 90** - citelib.com

Possibilité de se garer au P+R de Bellevue, gratuit avec un titre de transport STAS



Direction Annonay

Liaison en car avec la **ligne 122** et la **ligne 128**.

A Annonay, **réseau BABUS** et **ligne 75** pour la correspondance avec Lyon.

Liaison inter-Bourgs du Pilat :

L128 : Liaison entre avec Maclas - St Appolinard- St Julien MM - Bourg Argental

L 102 : Saint Etienne - Tarentaise - Le Bessat - Graix - Thélis - Colombier St Julien - Bourg Argental

L 119 : Jonzieux- marlhès- Planfoy

Les sites d'autopartage entre particuliers :

www.ouicar.fr - www.buzzcar.com - www.livop.fr

Les correspondances

Calculateur d'itinéraires pour Vienne / Lyon / St Etienne / Annonay : www.oura.com ! Pour organiser vos transports sur plusieurs réseaux

Pour les vacances, le week end

Vélo et train :

www.ter-velo-rhonealpes.com
www.velo.sncf.com

Pour des trajets plus longs :

www.blablacar.com - www.larouveverte.com
www.idvroom.com - www.roulezmalin.com

Pour comparer cars/TER/covoiturage :

www.comparabus.com/fr

EN VELO dans le Pilat

Atelier Vélo :

Pilattitude St Sauveur en Rue
Contact : **04 77 39 27 64**

Location vélo et randonnée :

Le Bessat
Site : www.capoxygene.com
Site : cyclespilatsports.fr

Location / vente :

St Clair (07)
Site : www.stephcycles.fr

Pour aller plus loin :

Vélocarte et pistes vertes:

Découvrez la Via Fluvia - Office de tourisme de Montfaucon 04.71.59.95.73

<http://www.otmontfaucon.fr/office-de-tourisme/decouvrir/article/voie-verte-via-fluvia-haute-loire>

www.af3v.org ; www.voiesvertes.com

Portail d'informations et d'actualité sur le vélo :
www.actuvelo.fr ; www.fub.fr

Contact Chargée de mission Mobilité : **04 77 41 41 18**

ALEC 42 9 rue Emile Combes 42 000 SAINT ETIENNE

www.alec42.org



Véloroute - Voie verte



Aménagement d'envergure nationale, le projet d'aménagement d'une voie verte V73 est à l'étude par les Communautés de Communes du Bassin d'Annonay et les Monts du Pilat. Cet aménagement permettrait à long terme de relier « Le Puy en Velay » (par Yssingeaux et Dunières) à la « Via Rhôna » (jusqu' à Sablon).

Ce projet figure au Schéma National des Véloroutes et Voies Vertes (SN3V) adopté le 15 décembre 1998 en Comité Interministériel d'Aménagement et de Développement du Territoire (CIADT) et actualisé par le CIADT du 11 mai 2010 pour proposer 19 500 km de voies. Le but du SN3V est de constituer un réseau de grands itinéraires cyclables nationaux afin de développer et promouvoir la pratique touristique et utilitaire du vélo.

Ce projet dépasse largement le cadre d'un simple nouvel aménagement d'infrastructure de type « routière » : c'est le croisement de l'aménagement du territoire, du transport, du développement économique, du tourisme et des loisirs, de l'environnement.

Sur l'ensemble du tracé, plusieurs types d'aménagements sont proposés : site propre, piste ou bande cyclable, chemin forestier aménagé, voie partagée (voir définitions dans l'encadré ci-contre).



Zoom de la Carte du Schéma nationale des véloroutes et voies vertes - Etat d'avancement Avril 2015

A Saint SAUVEUR-EN-RUE



A Saint Sauveur en Rue, les travaux du premier tronçon débuteront cette année 2017 de la Gare aux Chavannes. Les travaux sont estimés à 110 000 € avec des subventions espérées de l'Europe, de l'Etat et du Département à hauteur de 80%.

La municipalité a souhaité associer les habitants riverains directs de la voie afin d'exposer les aménagements envisagés et recueillir d'éventuelles doléances.

Le projet consiste à élargir la voie actuelle d'un mètre, partout où cela est possible, sur la partie gauche en allant de la Gare aux Chavannes. Des barrières en bois de protection seront installées aux abords pentus.

Cet axe restera une voie partagée et sera classée en zone 30. De la signalisation sera installée à cet effet.

Une réflexion est en cours pour la poursuite des aménagements, dans les années à venir, du site de la Gare et de la voie entre la Gare et Badol. Sur cette portion, existent plusieurs ouvrages d'art qui pourraient être mis en valeur à cette occasion.

Les intérêts de cet aménagement pour notre village :

- ▶ Favoriser l'usage des modes doux (ou actifs : marche et vélo) et l'émergence de nouvelles pratiques de déplacements pour tous (accessibilité des PMR)
- ▶ Faciliter la pratique du vélo à vitesse maîtrisée pour les jeunes enfants, les familles et les cyclistes débutants
- ▶ Créer des espaces conviviaux valorisants sur lesquels la cohabitation entre usagers est la plus confortable possible : prise en compte des personnes vulnérables (enfants, personnes âgées, personnes à mobilité réduite,...)
- ▶ Utiliser l'espace de façon rationnelle
- ▶ Relier les quartiers d'un village entre eux par des itinéraires alternatifs sécurisés et relier le centre-bourg
- ▶ Valoriser le patrimoine et les productions locales
- ▶ Faciliter l'accès aux offres touristiques : camping, aire de camping-car, lieux de restauration, sites touristiques, commerces, réseaux des chemins de randonnées ...
- ▶ Être un facteur d'attractivité pour les activités de nature, de plein air et de découverte
- ▶ Contribuer à améliorer l'image et renforcer l'identité du territoire

à vélo est une filière économique en plein essor. Elle correspond à une évolution profonde des pratiques vers plus de bien-être, d'attention portée aux choix de consommation et au partage. La France occupe une position des destinations mondiales du tourisme à parité avec l'Allemagne. Les étrangers représenteraient à eux seuls 15% des touristes ayant recours à ce mode de découverte.

Source : Baromètre 2015 du tourisme à vélo en France
DGE - Direction Générale des Entreprises

ONS

Véloroute

Les aménagements en site propre sont des pistes cyclables non motorisées. Elles sont destinées à être utilisées par les rollers, aux personnes à mobilité réduite, aux cavaliers, dans le cadre de déplacements de la population locale.

Elles sont au plus grand nombre, sans grande largeur, sécurisées et jalonnées.

Elles sont conçues pour être utilisées par tronçon, par tronçon, par tronçon.

Le Voie Verte a été défini en France par la loi n° 2004-57 du 6 septembre 2004 relatif aux Voies Vertes et à la route.

L'article R.110-2 de ce Code, définit la Voie Verte comme « exclusivement réservée à la circulation des personnes à pied, des piétons et des cavaliers ».

Itinéraire cyclable à moyenne ou longue distance, linéaire, continu, jalonné, sécurisé et incitatif.

Une Véloroute emprunte un itinéraire agréable, évite les dénivelés excessifs et circule autant que possible sur des aménagements en site propre (pistes cyclables, voies vertes) et sur des petites routes tranquilles.

Elle relie les régions entre elles et traverse les villes dans de bonnes conditions. Elle permet à tous les cyclistes de faire du vélotourisme ainsi que des déplacements utilitaires : de type domicile-travail.



Les Classes en

6



Infos de la Mairie

Élections

Cette année est une année électorale avec deux élections prévues : les élections présidentielles (1^{er} tour : 23 Avril 2017, 2nd tour : 7 Mai 2017) et les élections législatives (1^{er} tour : 11 Juin 2017, 2nd tour : 18 Juin 2017).

Pour être électeur, il faut remplir les conditions suivantes :

- ▷ avoir au moins 18 ans la veille du 1^{er} tour de scrutin,
- ▷ être de nationalité française (un citoyen européen qui vit en France peut s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes),
- ▷ jouir de ses droits civils et politiques.

À savoir : à 18 ans, l'inscription est automatique si les formalités de recensement ont été accomplies à 16 ans.

Sauf quelques cas particuliers, pour pouvoir voter, il faut s'inscrire avant la fin de l'année qui précède l'élection. Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1^{er} mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales). Par exemple, pour pouvoir voter en 2017, il fallait avoir fait la démarche avant le 31 décembre 2016.

Il existe néanmoins des cas particuliers d'inscription l'année de l'élection. Si vous êtes dans l'une des situations suivantes, vous pouvez vous inscrire et voter la même année :

- ▷ Jeune atteignant l'âge de 18 ans entre le 1^{er} mars et la veille de l'élection (s'il a accompli les formalités de recensement à 16 ans, il est inscrit d'office sur les listes électorales),
- ▷ Personne qui déménage pour des motifs professionnels et fonctionnaire admis à la retraite après le 1^{er} janvier
- ▷ Militaire retournant à la vie civile après le 1^{er} janvier
- ▷ Acquisition de la nationalité française après le 1^{er} janvier
- ▷ Recouvrement de l'exercice du droit de vote après le 1^{er} janvier

Votre demande d'inscription doit parvenir à la mairie avant le 10^{ème} jour précédant le 1^{er} tour de l'élection.

SAVOIR-VIVRE.

Petit rappel : les propriétaires de chiens, nombreux dans le village doivent impérativement ramasser les déjections de leur compagnon à pattes.

Ceci pour l'hygiène et la propreté de notre village et surtout des rues et des trottoirs.

Cette incivilité est passible d'une amende.



ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Vous êtes propriétaire et vous souhaitez réhabiliter votre assainissement non collectif.

Votre installation d'assainissement non collectif permet de collecter vos eaux usées, de les traiter et de les rejeter dans le milieu naturel sans le polluer et sans engendrer de risque sanitaire.

C'est un investissement : l'efficacité et la pérennité de votre installation dépendent de la qualité de sa conception de sa mise ne œuvre et de son entretien rigoureux (visitez le site : www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr)

Vous pouvez obtenir une aide financière de l'AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE.

Pour se faire, il suffit de prendre RDV auprès du secrétariat de mairie qui vous indiquera les modalités d'obtention au **04 77 39 20 33**, ou aux heures d'ouverture au public.



De nouveaux services gratuits pour les associations du Pilat

Vous recherchez un outil simple pour gérer vos adhérents, suivre leurs cotisations, proposer une billetterie en ligne, susciter des dons, voire organiser une campagne de crowdfunding pour un projet particulier.

Grâce au partenariat que le Parc du Pilat a conclu avec la plateforme HelloAsso, toutes les associations du Pilat, quelque soient leurs tailles et leurs domaines d'activité, ont accès à l'ensemble de ces services, et cela gratuitement. Aucune connaissance technique spécifique n'est nécessaire, le tout se fait en ligne, avec des solutions entièrement sécurisées.

Le Pilat compte plus de 1000 associations. Elles créent du lien entre les personnes, animent le territoire, portent des dynamiques et créent des emplois. En cela elles jouent un rôle majeur dans l'économie sociale et solidaire du Pilat. Elles méritaient bien des services à la hauteur de ces enjeux !



Plus d'informations sur HelloAsso.com
et auprès du Parc du Pilat : **04 74 87 52 01**



Etat civil

NAISSANCES :

VIAL Yanis,
né le 07 Mars 2016

PEYRACHE Léa, Marie,
née le 15 Mars 2016

GALLAND Eva,
née le 01 Juin 2016

BREHIER GRATALOUP
Abel, Paco
né le 25 Juin 2016

ROUX Zoé,
née le 16 Juillet 2016

PEYRACHON Romane,
née le 08 Août 2016

CROZET Maïki, Ludovic, Gilbert,
né le 02 Septembre 2016

CROZET Mélann, Alain, Raymond,
né le 02 Septembre 2016

SID Jessim,
né le 03 Décembre 2016

VALLAT Zia, Lou,
née le 06 Décembre 2016

BOISSIER Paolo,
Jean-Philippe, Ricardo,
né le 23 Décembre 2016

FRATRAS Charlène,
Morgane, Béatrice,
née le 24 Décembre 2016

MARIAGES :

AVILLACH Sylvie & SAUVIGNET Jean-Louis,
le 17 Septembre 2016

GRATALOUP Sandrine & BREHIER Gaël,
le 08 Octobre 2016

PARRAINAGE CIVIL :

LINOSSIER Mathys,
le 23 Juillet 2016

LINOSSIER Timéo,
le 23 Juillet 2016

DECES :

DUMAS Jean, Baptiste (92 ans)

DE MEY Marie, Josèphe, Régine,
née SAUVIGNET (83 ans)

AMRANE Ahmed (75 ans)

BAZIN Marie, Régine (80 ans)

CARROT Joseph, Marie, François (83 ans)

PEYRACHON Maria, Josette née RICHARD (82 ans)

VAROQUI Marguerite, Fernande, Jeanne,
née SOULIER (93 ans)

PIEMONTE Antonin, Vito (81 ans)

CHARTIER Stella, Antonietta,
née PRADETTO (93 ans)

SAINT-ANDRE Jean-Pierre (46 ans)

GRENIER Marie, Louise, Germaine,
née ARSAC (93 ans)

FLOREAN Adèle, Yolande (85 ans)

RIVAL Marie-Louise, née GIBERT (89 ans)

COMBE Jeanne, Simone, née BRUYAS (86 ans)

PETROW Girard, Michel, Louis, Marie (71 ans)

KHANOUS Yazid (49 ans)

ABBA Michel Claude (67 ans)

CHEUCLE René, Albert (87 ans)

CARROT Georgette, Marguerite, Henriette,
née GERY (89 ans)

FALGON Marie, Firmin (93 ans)

SENECAL Paulette, Jeanne, Augusta,
née BOYER (68 ans)

PILON Antonin, Claude, Marie (90 ans)

QUIBLIER Marie, Régine (87 ans)

GRAS Marie, Angèle, Danielle,
née MADEDDU (89 ans)

ARMANDO Etienne, Marie (94 ans)

BOUCHER Maurice, Louis (77 ans)

CHAREYRE Marguerite, Célestine, Rosine,
née POULENARD (92 ans)

Sentiers de petite randonnée : mise en conformité du balisage.

Trois sentiers de randonnées (balisage jaune et blanc) parcourent notre territoire :

Le sentier des Croix : 13 km pour une durée de 3 heures environ

Le sentier de Rû : 7 km pour une durée de 1 h 45 à 2 heures

Le Géant de Taillard : 9.5 km ou 7 km pour une durée de 1 h 50 à 2 h 50

Quelques citoyens de notre commune ont suivis ces différents parcours et ont remis à jour le balisage qui par endroits s'avérait aléatoire.

Un grand merci à l'investissement personnel illimité de ces bénévoles qui ont réalisé un travail rigoureux dans l'intérêt de tous.

Quoi de neuf à l'école publique ?

Cette année, nous comptons 50 élèves de la toute petite section au CM2 répartis sur deux classes. Nous sommes toujours trois enseignants (Thierry LEROY, directeur et enseignant des maternelles - CP ; Véronique PROST et Anne-Gaëlle ORIOL, enseignantes des CE - CM). Nous travaillons aussi toujours en étroite collaboration avec nos ATSEM : Nelly EDELMAYER, Emilie BONNET et Marianne MATHEVET.

Comme chaque année, nous allons à la piscine d'Annonay chaque semaine du 8 décembre au 16 mars inclus. Nous remercions à ce propos les parents qui ont accepté de passer l'agrément piscine : grâce à eux, nous pouvons emmener tous nos élèves !

La classe des grands se rend également à la bibliothèque du village un mercredi sur deux, les élèves peuvent emprunter jusqu'à deux livres chacun et créent ainsi leur parcours de lecture personnel avec une trace écrite que nous conservons dans le classeur. Nous tenons à remercier les dames de la bibliothèque qui ont ouvert un créneau rien que pour nous !

Côté projets :

Les enfants de CE - CM partiront en classe de mer à Noirmoutier fin mai avec les élèves de Burdignes et de La République. Une année placée sous le signe de l'eau !

Le spectacle musical de janvier reprend d'ailleurs le thème de la mer pour le plus grand plaisir des spectateurs !

Un autre grand moment, notre spectacle de Noël écrit et mis en scène par les enseignants et joué par les enfants. Il s'agit d'un spectacle d'école qui met en scène tous les élèves dans un même spectacle : « Drôle de Noël à Taillard ». Les futurs parents y ont été invités et se sont retrouvés le 16 Décembre à 19h à la salle des fêtes. Le repas fut offert par le SOU de l'école.

La classe des grands organise une vente de calendriers décorés de photos de leurs créations faites en classe. Ils seront disponibles à l'école dès le mois de janvier et accessibles à tous, prix de vente : 5 euros.

Quelques autres projets sont en formation, en particulier avec la maison de retraite où nous avons déjà passé l'après-midi du jeudi 24 novembre à l'occasion de l'exposition sur les animaux et les hommes. Les enfants ont adoré jouer et répondre aux quizz avec les résidents. Nous remercions d'ailleurs Marie-Paule POURRAT et Florence ROYON pour l'organisation de cette belle après-midi ainsi que pour leur accueil chaleureux. Les élèves ont hâte d'y retourner ! A suivre donc...

L'équipe enseignante.



Rétrospective de l'année scolaire 2015/2016 à l'école Saint François-Régis :

Cette année, les enfants des 2 classes ont continué à approfondir leurs connaissances sur l'apiculture, grâce à Cécile COTTIER, productrice de miel à Saint Sauveur.

Les Maternelle/CP ont effectué une sortie sensorielle et de découverte de la nature avec l'association « Cap Oxygène », au Bessat.

Les 2 classes ont travaillé d'arrache-pied pour notre arbre de Noël. Cette année, ils ont présenté un conte québécois, « la moufle », où, il était question de partage.

L'ensemble de l'école a pu réfléchir davantage encore au partage durant le Carême, et un don a été fait à l'association « Noël et Partage ». Les élèves ont ainsi pris conscience, lors d'un échange avec l'association, que tout ce dont ils bénéficient dans leur vie quotidienne ne va pas de soi pour tous les enfants, et pas seulement dans des terres lointaines, mais près de chez eux.

Les CP/CE/CM ont pu poursuivre leurs cours de natation à la piscine d'Annonay.

Les grands ont été sensibilisés, tout au long de l'année, à internet et à ses dangers : ils ont compris que, lorsqu'on surfe sur internet, c'est comme si on était dans la rue ; il y a des règles et des codes très précis pour éviter de se mettre en danger ou de faire du mal aux autres. A la fin de l'année, deux gendarmes sont venus faire passer les permis internet aux enfants.

Enfin, la classe des grands est partie, au mois de mai, une semaine à Meyras, en Ardèche. Ils ont été, pendant toute cette semaine, immergés dans le monde médiéval, en compagnie d'un maître d'armes haut en couleur. Ils ont étudié le vocabulaire médiéval, l'art culinaire de l'époque, la chevalerie, ses rites et ses codes, l'héraldique, la danse médiévale, les combats à l'épée... Mais le message principal du maître d'arme était que seul le faible utilise la violence.



Projets pour l'année en cours :

L'équipe pédagogique demeure inchangée, avec Mylène GUILLERMAIN comme enseignante en maternelle/CP, assistée de Françoise POLLY : l'accent est toujours mis sur un accueil bienveillant qui se base sur les dernières recherches en neurosciences et sur la méthode Montessori, dont s'inspire Mylène. Le projet annuel sera une immersion dans le monde naturel.

Dans la classe des CE/CM, l'enseignante est Bénédicte ROUSSEL, qui se charge également de la direction. Cette année, une attention particulière sera accordée aux gestes qui sauvent, ainsi qu'au chant, avec pour projet principal de monter une chorale.

Quelques dates à retenir du côté des associations APEL et OGEC

- ▮ Concours de loto : le dimanche 5 mars à partir de 14 heures
- ▮ Journée Porte Ouverte : le samedi 1^{er} avril
- ▮ Pique Nique de l'École : le dimanche 21 mai



Les associations

ADMR « LES 3 VALLÉES »

Vous accompagne dans les gestes du quotidien

L'association ADMR « les 3 vallées » propose ses services afin de répondre à vos besoins de la naissance à la fin de vie. Elle œuvre pour le maintien à domicile sur le canton de Bourg Argental et tout particulièrement sur votre commune de Saint Sauveur en Rue.

NOS SERVICES A VOTRE SERVICE :

SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES : Intervenir dans les familles dont les enfants ont moins de 16 ans et dont l'un des parents, ou l'un des enfants se trouve en situation de fragilité.

SERVICE PERSONNES ÂGÉES OU EN SITUATION DE HANDICAP : Intervenir à domicile pour les personnes âgées ou en situation de handicap, pour assurer le maintien à domicile.

SERVICE DE GARDE D'ENFANTS : Garder vos enfants dans son environnement familial, c'est l'un des avantages de la garde à domicile.

SERVICE QUALITÉ DE VIE : Confier son ménage et son repassage.

SERVICE TELEASSISTANCE FILIEN : Lier la personne 24h/24 avec notre centrale téléphonique.

SERVICE ANIMATION : Proposer des temps d'animation pour les personnes âgées (Jeux, repas, goûters, sorties, visite à domicile ...) en créant du lien social, pour rompre l'isolement.

L'association ADMR « les 3 Vallées » serait heureuse d'accueillir de nouveaux bénévoles qui pourraient contribuer à son dynamisme.

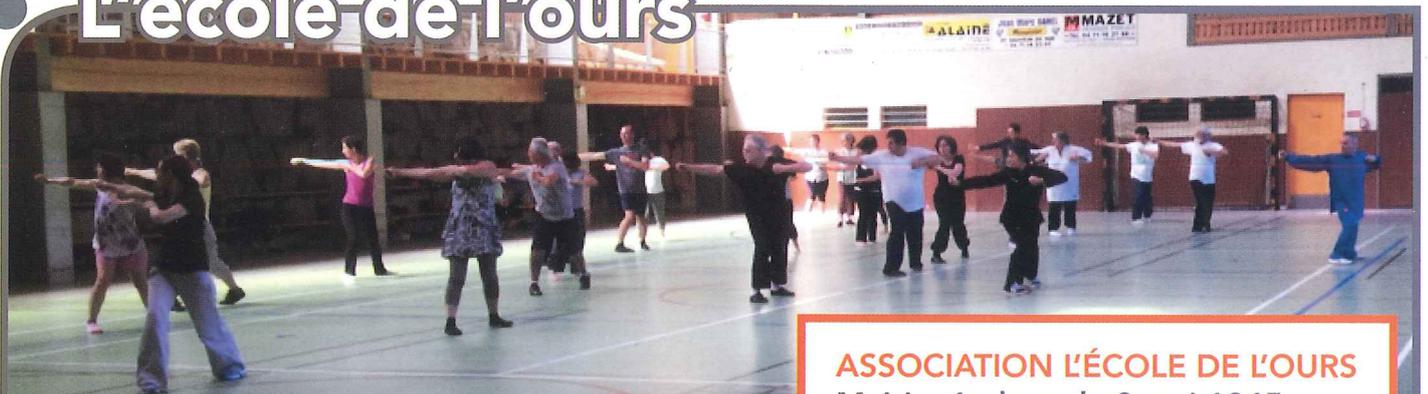
Rejoindre notre équipe c'est :

- Être utile à ceux qui nous entourent
- Agir pour le développement local.
- Vivre une expérience humaine enrichissante.
- Partager et acquérir des compétences et des savoir-faire.



L'équipe est à votre disposition pour tout renseignement.
Pour nous joindre ou laisser un message :
04 77 39 79 51

L'école de l'ours



Cours de Qi Gong le Jeudi de 18 h à 19 h au gymnase de St Sauveur en rue (salle de motricité)

Les cours sont animés par Fabienne MICHON diplômée de la Faemc (fédération d'arts énergétiques et martiaux chinois / anciennement FF wushu) possibilité d'un cours d'essai gratuit

Stage d'été le week end du 01 et 02 juillet 2017 gymnase de St Sauveur animé par Jean Luc ROBERT élève direct de Maître Zhang Guang (une plaquette d'information sera disponible aux environs de mars 2017)

ASSOCIATION L'ÉCOLE DE L'OURS

Mairie, 1 place du 8 mai 1945
42222 St SAUVEUR EN RUE

Téléphone : **06 74 75 34 19**

Qi Gong : Le Qi Gong est une discipline chinoise se présentant sous formes de mouvements pratiqués lentement, en coordination avec la respiration. Elle prend en compte les principes de la Médecine Traditionnelle chinoise.

Comité des fêtes

Le comité des fêtes de Saint-Sauveur est chargé d'animer le village, avec notamment l'organisation de la fête d'été. De plus, l'association a innové cette année. En effet, une soirée jeu a été réalisée le vendredi 11 mars en collaboration avec l'association « T'as de beaux jeux » de Dunières. Les participants, petits et grands, ont pu découvrir des jeux de réflexions, stratégies... plus ou moins insolites! Cette soirée était placée sous le signe de la convivialité et particulièrement plébiscitée par un public multi-génération.

Au printemps, l'association s'est concentrée sur l'organisation de la nouvelle fête d'été qui s'est déroulée le week-end du 6 et du 7 août. Suite au succès de la fête commune avec Riotord l'an passé, nous devons trouver un nouveau thème qui n'avait pas été réalisé les éditions précédentes : c'est celui de Saint-Sauveur fait son cirque qui a séduit les membres du bureau. Le samedi soir, nous avons proposé un concert avec deux groupes stéphanois : Myla Project et Barrio Populo. Le premier, style soul américaine, le second style rock français ont réussi à faire danser le public présent. Le traditionnel bal populaire a clôturé la soirée. Le dimanche fut placé sous le signe du soleil avec au repas de midi, un porcelet à la broche, très apprécié par le public. L'après-midi, plusieurs bénévoles de Saint-Sauveur ont réalisé un défilé avec des haltérophiles, des clowns, des animaux de cirque... au rythme de la fanfare Les pompes funèbres. Les enfants ont pu s'essayer au cirque avec plusieurs ateliers d'initiations (trapèze, jonglage...). La fin de la journée a été marquée par deux spectacles particulièrement impressionnants : le premier avec la compagnie A balle et bulle qui nous présentait plusieurs numéros de cirque et le second avec le fakir qui a époustoufflé le public avec ses numéros loufoques et surprenants. La fête s'est terminée avec une soirée dansante.

Le comité des fêtes est ouvert à toutes les personnes souhaitant s'impliquer dans l'association.

Enfin, l'année s'est clôturée avec l'assemblée générale le samedi 19 novembre. Les adhérents et les participants à la fête ont été conviés à un repas convivial à la salle des fêtes.

L'année 2016 a été marquée par l'achat de matériel dans le but de rendre service aux associations et aux habitants du village. Le comité des fêtes a investi : un nouveau plancher extérieur puisque l'ancien était devenu trop vétuste, une crêpière et un petit chapiteau (3mx3m).

Pour 2017, le comité est bien décidé à renouveler la fête d'été sur un thème actuellement en réflexion. Si vous avez des idées, nous vous invitons à nous les communiquer.

L'équipe du comité des fêtes



Centre de soins



Grâce à la participation de certaines communes, le Centre de Santé a pu mettre en place en 2016, en marge des soins habituellement dispensés, des soins de confort et de bien-être. Des aides-soignantes formées à ces pratiques proposent gratuitement aux personnes suivies dans le cadre du Service de Soins Infirmiers A Domicile, des soins de bien être au niveau du visage, des pieds et des mains.

Pour Josette, dont le maintien à domicile est conditionné par l'intervention d'une aide-soignante tous les jours, un soin au niveau du visage est bien apprécié : « C'est bien, je ne sors plus alors de tels soins à domicile, ça fait plaisir ! Pour Brigitte, aide-soignante, c'est un moment privilégié : « C'est du confort, de la détente pour la personne et pour moi. On a le temps d'échanger pendant la durée du soin... On a des personnes qui ne sont pas habituées à ce genre de soins, on peut leur faire découvrir. »

Et quand on voit Josette abandonner sa tête aux mains de Brigitte, on comprend que ce moment est agréable pour elle et qu'une relation de confiance existe réellement entre les deux femmes. Cela remet du baume sur l'estime de soi quelquefois malmenée par le vieillissement et la solitude et pour les soignants, cela permet de sortir du quotidien même si l'organisation des interventions est parfois compliquée.

Le Centre de Santé souhaite maintenir cette action à l'avenir et les communes qui le désirent pourront encore y apporter leur contribution !

Le secrétariat du Centre de Santé est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30. Les permanences de soins ont lieu à Bourg-Argental du lundi au samedi de 7h à 9h (sur rendez-vous), de 11h30 à 12h et de 18h30 à 19h et à Saint Sauveur En Rue du lundi au samedi de 8h à 8h30 (sur rendez-vous).

Afin d'assurer un meilleur accueil à ses usagers, à compter du 1er mars 2017, les soins réalisés à la permanence du Centre de Santé Infirmier de Saint Sauveur en Rue se feront sur rendez-vous. Pour cela, appeler au 04.77.39.64.16 ; du lundi au vendredi de 8 h à 12h et de 13h30 à 16h30.

L'assemblée générale du Centre de Santé Infirmier se tiendra le 4 avril 2017 à la salle des fêtes de Saint Sauveur en Rue à 20 h.

Les associations

Pompiers

Les 21 pompiers volontaires de la commune ont déménagé dans leur nouvelle caserne en début de printemps. Le 23 mai 2016, en présence de nombreuses personnalités, cette dernière fut inaugurée.

Cette année, trois nouvelles recrues sont arrivées pour étoffer l'effectif : Henrik BERNE, Frédéric PRÉVAULT et Matis LAMBERT.

Lors de la Sainte Barbe, plusieurs pompiers ont été récompensés. A Saint-Sauveur, Pascal BLACHON a été promu sergent-chef. François VIAL, Dominique CARROT et Raphael BACHER ont obtenu une médaille d'ancienneté.

L'amicale remercie la population pour son implication lors des manifestations. En effet, le carnaval, le 13 et 14 juillet (malgré la pluie) ont été de véritables moments de convivialité. Grand merci également pour l'accueil fait lors du passage des calendriers.



Jeunes Sapeurs Pompiers



les JSP ont un casque orange



De gauche à droite :
Arthur LE GRIS, Lucille
PEREZ ET Nais LAMBERT.

Sur notre village, 2 filles et 1 garçon, se retrouvent chaque semaine dans les sections de jeunes sapeurs-pompiers (JSP) de Boug Argental. Ils suivent une formation tout au long de l'année scolaire, les mercredis et/ou samedis et lundis, et généralement sur 4 ans.

L'effectif des JSP en France est d'environ 27400.

Les unions départementales et les associations formant les jeunes sapeurs-pompiers sont destinées à regrouper des jeunes filles et garçons en vue de développer leur esprit de solidarité, de leur proposer toutes activités concourant à leur épanouissement et les initier aux techniques propres aux sapeurs-pompiers afin de susciter des vocations.

La Fourmière

Née début 2012, La Fourmière a pour ambition de favoriser le lien social et de redonner vie à un bâtiment, l'Usine, qui appartient au patrimoine de notre village : ancienne usine de tissage, puis de boîte mécanique et de plastique (route de Burdignes). Dans ce lieu chargé d'histoire, l'association dispose d'une salle de permanence, d'un atelier de réparation de vélo et d'une grande salle d'animation. Les Fourmis ont organisé en 2016 : une soirée Humour, deux après-midis jeu pour les familles, et toujours un très beau marché d'été avec des animations et un spectacle de théâtre de rue.



En 2017, l'association propose : des cours de Tai Chi, des soirées « Easy English speaking », ainsi que des après-midis jeux et deux événements annuels.

À noter dans vos agendas :

- ▶ Le samedi 1^{er} avril : soirée « Vinyles » pour danser sur les vieux tubes, la salle des fêtes ;
- ▶ Le samedi 26 août : notre marché de producteurs et artisans locaux, à l'Usine.

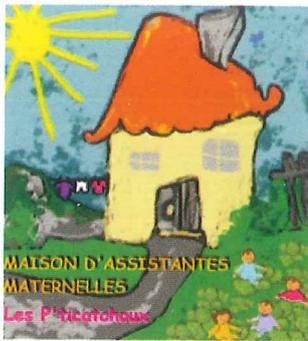
Le partenariat avec l'association Pilattitude continue avec les samedis à l'atelier vélo sur la période printemps-été. Quatre fourmis sont formées pour vous aider à l'entretien-réparation de vos vélos avec du matériel professionnel.

Vous avez des idées, l'envie de monter de nouvelles actions ou participer à des chantiers collectifs? N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors de nos permanences le premier vendredi du mois, de 18h30 à 19h30, d'avril à octobre. Vous pouvez aussi nous contacter par mail sur lafourmiere42@gmail.com ou retrouvez notre actualité sur <https://fr-fr.facebook.com/Lafourmiere42220>

La Société civile immobilière (SCI) Lelocal, propriétaire des lieux, en association avec La Fourmière, ont pour objectif de favoriser la relocalisation d'activités économiques et associatives à proximité du centre bourg de Saint-Sauveur-en-Rue. Des espaces à louer sont disponibles.



Contact : Eric GENTIL 07 81 86 82 50



L'Association
Les Nounous
des
P'ticatchoux

Les nounous des P'ticatchoux

Vous avez été nombreux à vous intéresser au projet de Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) sur St Sauveur en rue.

Après un 1^{er} projet qui n'a pu aboutir pour raisons techniques concernant l'aménagement d'un bureau d'accueil, l'équipe des « Nounous des P'ticatchoux » a su rebondir et faire preuve de ténacité. C'est ainsi qu'elles ont trouvé un nouveau local pour leur MAM et elles ont procédé à la réalisation des dossiers administratifs nécessaires pour son ouverture.

En ce début d'année 2017, L'association « les nounous des p'ticatchoux » a eu la joie d'obtenir les accords de la « commission accessibilité » et du « SDIS ». Les démarches sont en cours auprès des services de la PMI pour la modification de leur agrément et la validation de l'aménagement et de l'organisation dans les nouveaux locaux.

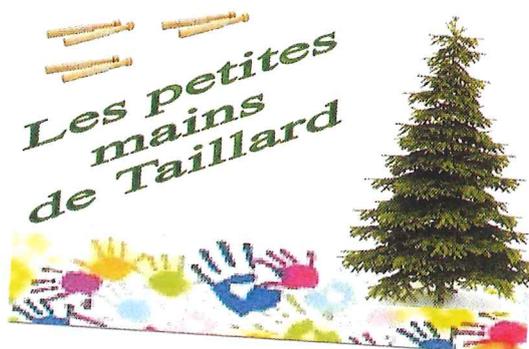
Afin de rendre cette MAM la plus accueillante possible pour les jeunes enfants et la transformer en petit nid douillet, les assistantes maternelles sont à la recherche du matériel nécessaire et elles planifient les travaux d'aménagement.

Pour cela, elles ont été ravies d'avoir le soutien d'une grande partie de la population, de la Commune, des parents et de bénévoles.

Si vous souhaitez vous aussi participer à ce projet, vous pouvez contacter l'association de soutien

LES AMIS DES P'TICATCHOUX»

- ▶ Sophie MALLARD - **06.04.65.14.59**
- ▶ Josette CORVAISIER - **04.77.39.24.64**
- ▶ Jacqueline LASSY - **04.77.51.56.13**



Les petites mains de taillard

L'association « les petites mains de Taillard » a vu le jour en 2015, déclarée en préfecture en février 2015 et inscrite à l'INSEE en novembre 2015.

Elle a pour objectif la pratique des activités autour du fil et de la laine et permet l'exercice de la dentelle aux fuseaux, du tricot, de la broderie.....

16 membres adultes se réunissent tous les mercredis après midi à la salle du buis et tous les jeudis de 15h à 19h. Les dentellières prennent des cours avec un intervenant diplômé pour apprendre et s'améliorer.

Nous sommes fières d'accueillir 7 jeunes de la commune qui s'initient à la dentelle aux fuseaux tous les mercredis après midi. Les parents accompagnent leurs enfants dans cette activité et nous les remercions.

Afin de faire connaître notre loisir, nous organisons des stages enfants courant juillet. Pour cette année ils auront lieu les mardis 11, 18 et 25 de 14h à 18h pour un coût de 10 euros la séance.

En 2017 une journée porte ouverte aura lieu le samedi 1 juillet de 9h à 18h salle du buis, afin de présenter nos activités aux habitants de Saint Sauveur en Rue et autres.

Nous tenons à remercier la municipalité qui nous prête gracieusement la salle du buis pour nos activités et qui est à notre écoute en cas de problèmes.

La dentelle aux fuseaux, le tricot et la broderie sont des activités agréables et cela nous permet de nous retrouver, de discuter et d'échanger dans une ambiance joyeuse et conviviale.



Les associations



Les Sources de Taillard

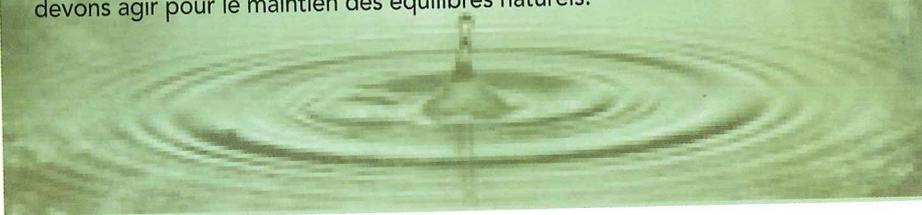
L'eau, l'une des richesses de notre forêt de Taillard !

Le massif forestier de Taillard nous offre une de ses richesses, par son abondance et sa qualité : de l'eau potable, fraîche et pure.

La protection de cette ressource est un enjeu de première importance pour notre association qui s'inquiète pour la pérennité et la qualité de l'approvisionnement en eau du village et de ses hameaux, notamment au regard du projet éolien qui est situé sur une zone capitale à plusieurs titres pour cet approvisionnement. Nous redoutons l'imbrication des périmètres éoliens et de ceux de protection des captages d'eau destinés à la consommation des habitants, la réduction de la surface pour l'infiltration des eaux de pluie, la modification des écoulements superficiels et souterrains, la proximité de zones humides susceptibles d'être affectées durant les travaux, les pollutions potentielles, etc.

À Saint-Sauveur-en-Rue, nous sommes presque tous concernés : les habitants du village qui consomment l'eau des captages du vallon du Sapet, et tous les habitants dépendant de sources individuelles sur le versant nord de la forêt.

À l'heure où l'on constate des périodes de sécheresse plus fréquentes et plus longues, la baisse du débit des sources est une conséquence à craindre. Nous devons agir pour le maintien des équilibres naturels.



Notre conseil d'administration, composé de 15 membres, s'attache à représenter les habitants. Votre adhésion (5 euros par personne) est un soutien pour nos actions.

Notre bureau :

- Présidente : Céline CARTELLIER
- Vice Présidente : Céline LEYRISEL
- Trésorier : Hélène SAUVIGNET
- Trésorier adjoint : Laurent PERRET
- Secrétaire : Alexandre PARNOTTE

Pour toute information complémentaire, vous pouvez joindre l'association via l'adresse mail : sources.taillard@gmail.com ou par voie postale : La Palle, 42220 Saint Sauveur en Rue



Lou San Sevaio



L'association LOU SAN SEVAO vient de clôturer son exposition qui avait pour thème cette année «La soierie dans le Pilat»

La réalisation de cette exposition a nécessité de nombreuses réunions avec les membres de l'association et les acteurs du tourisme du canton. Des échanges de documents et de matériels ont permis de présenter une exposition de grande qualité (témoignage des visiteurs).

En place depuis le 2 Juillet, ouverte au public les week end jusqu'au 5 Décembre, nous avons eu plus de 300 visiteurs, dont plus de la moitié sont venus de l'extérieur. Nous avons été récompensés par le plaisir et l'intérêt qu'ont eus nos visiteurs à parcourir l'ensemble des photos et documents, retraçant la période florissante de la fin de la 19^{ème} et première moitié du 20^{ème} siècle.

L'exposition a permis de montrer l'évolution qu'il y a eu dans notre région au niveau industriel, mais aussi l'activité que généraient cette dynamique sur l'ensemble du village (commerces, artisans, transports ferroviaires et routiers, ...) Nous avons pu retracer l'histoire de la famille JARROSSON, industriels lyonnais qui ont eu beaucoup d'influence au niveau politique, social, et économique sur la région. Nous avons également mis en avant la condition ouvrière, les règlements très sévères, et les longues journées de travail. L'exposition a eu lieu dans un bâtiment qui était le dortoir de l'usine attestant la longue présence des ouvrières sur leur lieu de travail.

Un montage vidéo de 20 minutes retraçait l'histoire de la soie et passementerie dans la région lyonnaise et ses environs. Ce film montrait très bien l'implication de tous les membres de la famille, les métiers étant souvent installés à l'intérieur des habitations.

Un métier grandeur nature a été donné et réinstallé sur les lieux. Merci à la famille SCHMELZE pour ce don.

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à la qualité de notre exposition par des prêts ou dons de photos documents... Grâce à l'implication de nombreuses personnes de l'association nous avons pu réussir cette belle réalisation.

Notre assemblée générale a eu lieu le samedi 11 Février à la salle du Buis, nous avons pu discuter et échanger sur les projets pour 2017.

Si vous souhaitez nous rejoindre, ou si la mise en valeur de notre histoire locale vous intéresse, vous pouvez prendre contact :

Michel ORIOL - 0672420853 - gm.oriol@orange.fr
Jean PERRET - 0632609437 - jean.perret@libertysurf.fr
Pierre ROUX - 0477610053 - pierrerox287@hotmail.com

S PIEDS SUR TERRE



« les pieds sur terre », créée en 2007 à Aurillac, dans le Cantal, autour du International de Théâtre de Rue, met les pieds dans les terres du Pilat pour pour activités liées aux pratiques artistiques (corporelles, visuelles ou plastiques) professionnalisantes. En effet, l'association a accueilli plusieurs années de suite le chorégraphe parisienne Soraya DJEBBAR, spécialisée en danse contemporaine. Ce stage était de préparer, durant une semaine, les volontaires amateurs, à se joindre au festival qui a lieu chaque année à la fin du mois août.

La communication et la création libre sous toutes ses formes sont les piliers de l'association. Nous partons du principe que nous sommes tous des créateurs. La finalité est de développer les rencontres artistiques et d'accompagner les créations pouvant inclure le chant, le théâtre, le clown, la marionnette, la photo, la vidéo, et la peinture. L'objectif est d'aider les différents intéressés à se produire (pour le spectacle vivant) ou lors de créations lors de manifestations diverses. L'association souhaite fédérer les amateurs confirmés et les personnes en voie de professionnalisation, dans le Pilat, pour des projets ou de pratiques libres, offrant nouvelles formes d'expressions, et alliant ces pratiques artistiques, de façon interactive.

Cette année nous ouvrons aussi les rencontres aux langues étrangères et à l'anglais. En effet, l'association a également pour mission à présent, de valoriser l'apprentissage des langues vivantes étrangères par les pratiques artistiques, au sein des établissements scolaires, des centres socioculturels et des associations. Cette année justement, nous avons mis en place d'activités «Langues et pratiques artistiques», au sein de l'école de Saint-Sauveur-en-Rue dans le cadre de ses activités périscolaires, afin de rendre l'apprentissage de façon ludique, l'apprentissage de l'anglais et de découvrir la langue espagnole.

Un atelier hebdomadaire est proposé depuis la rentrée 2016, tous les mardis après midi de 14h30 à 16h30, au sein de l'école. Les deux premières phases d'activités, ont été menées avec les enfants de CE1 et de CE2, jusqu'aux vacances de Noël. L'objectif de cet atelier est d'expérimenter par le jeu, l'apprentissage des langues sous toutes ses formes et de rendre plus vivant, ludique et interactif. Ces pratiques favorisent également une meilleure connaissance de soi, de ses propres sens, de son propre mouvement, de sa propre personnalité mais aussi une meilleure connaissance des autres.

En plus de la danse, ce sont les marionnettes qui se mettent à chanter les chansons en anglais que les enfants ont déjà travaillé en classe ou bien elles en apprennent

de nouvelles. Les marionnettes récitent même des poésies... mais en français !!!

Les marionnettes sont des outils intéressants qui permettent aux enfants de se concentrer davantage sur la diction grâce à une meilleure articulation, d'exprimer leurs pensées ou émotions sans gêne, et d'apprendre à respecter l'autre et son temps de parole.

D'autres projets sont en réflexion, comme la mise en place d'un atelier de peinture libre hebdomadaire, suivant les méthodes de l'artiste pédagogue Arno STERN. Une chorale multilingue mêlant plusieurs pratiques artistiques, et la création d'un Forum annuel « Langue et Arts », pourraient voir le jour entre 2017 et 2018.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations, ou pour nous exposer vos idées, vos projets.

*La Présidente.
Anne PERCET*



Les pieds sur terre,
Association Loi 1901,
6 Montée de Rû,
42220 Saint-Sauveur-en-Rue,
Contact : 06 02 19 79 35.

Sourire-Soutenir-Souvenir

L'école Saint-François-Régis poursuit son chemin en route vers le bicentenaire de l'établissement. Elle remercie, pour leur marque de sympathie et leur soutien lors des manifestations, tous ses membres et toutes les personnes qui ont partagé ses projets.

Les temps passés :

En 2015, à l'occasion de la vogue, dans un défilé ayant pour thème « Coupe du monde 98 », les enfants de l'école représenteront les Pays-Bas et leur équipe de foot.

Les char ont été conçus par l'Amicale et l'Association des anciens élèves de l'école libre (APEL)

Rendez-vous : L'école fêtera bientôt deux siècles d'existence et l'Amicale compte sur vous, sur vos photos et vos souvenirs pour proposer un grand moment à cette occasion.

D'ici-là, n'hésitez pas à nous contacter :

souriresoutenirsouvenir@gmail.com

ou Amicale Sourire-Soutenir-Souvenir,

35 route de Bourg-Argental 42 220 Saint-Sauveur-en-rue.

Amicalement et à bientôt !



sociations

Club Sportif de St Sauveur



attendaient 2017 avec impatience, du village fête cette année ses 50 ans. Les festivités seront donc axées sur cet club de handball du département ne décevra pas, et c'est avec fierté que nous accueillons chaque week-end. Autre parti-pris, d'aujourd'hui un des seuls clubs de handball de la région propose diverses activités sportives. Depuis 1967, des personnes de tous âges, à travers le football, le volley, marche, VTT, ping-pong, randonnée, et autres. Entre 600 et 700 personnes des communes voisines ont pratiqué le handball de l'OCS depuis sa création.

Le club, autour de notre couleur « vert sapin » (la forêt de Taillard), semble à son apogée. Les gymnastes, joueurs et supporters de handball vivent autour d'une même passion. Tous adhèrent entièrement à cette couleur verte, prêts à craquer des fumigènes pour donner de leur voix pour encourager, notre village bat des records en handball dans son gymnase si singulier, et ce malgré son terrain exigü.

Le club est le fruit d'un travail de longue date depuis un demi-siècle. De nombreux bénévoles ont passé de leur temps pour avoir ce club, lors des moments plus difficiles. 10 bénévoles, des entraîneurs bénévoles, des bénévoles toujours prêts à financer nos activités. Ils n'imaginent pas pratiquer un sport autre que le handball. Pourquoi notre petit village de 1100 habitants a un club sportif depuis si longtemps.

De manière significative, nous avons eu plus de 50 personnes ayant adhéré à notre club depuis sa création. C'est détaillé dans chacune des invitations que nous avons envoyées à l'occasion de nos 50 ans le 8 juillet 2017. Le club est détaillé dans chacune des invitations que nous avons envoyées à l'occasion de nos 50 ans le 8 juillet 2017.

Ce rassemblement colossal nous demande beaucoup d'organisation, et nous savons que nous pouvons compter sur chacun pour contribuer à la réussite de cet événement. Comme nous l'avons signalé par le biais de la presse locale, il est fort possible que nous ayons oublié certains licenciés. Nous sommes sûrs que ces personnes comprendront la complexité de retrouver tous nos adhérents, et n'hésiteront pas à se faire connaître.

Nous clôturerons l'année avec notre traditionnelle soirée familiale le 4 novembre 2017, 2 jours après l'anniversaire officiel de l'OCS. Comme chaque année, des pré-ventes se feront en amont de la soirée.

Côté sportif, notre club connaît un léger fléchissement au niveau du handball, avec 87 licenciés répartis sur 7 équipes : seniors garçons 1, seniors garçons 2, seniors filles en entente avec Annonay, -17 garçons, -15 filles, -13 garçons, -9 mixtes. Les résultats sont honorables pour la plupart de nos équipes, voire très positifs chez les plus jeunes. Cela nous garantit un avenir prometteur, grâce au travail rigoureux de nos entraîneurs sur le secteur jeunes. Nous conservons également une section volley-ball, qui regroupe 16 adeptes au sein de son équipe loisir. La gymnastique d'entretien, quant à elle, regroupe encore cette année une dizaine de participants chaque lundi.

En conclusion, l'OCS devrait connaître encore de belles journées sportives grâce à son panel d'équipes de handball, et une magnifique année festive pour tous ses adhérents, actuels et anciens. Seul bémol : il devient difficile de sensibiliser nos adhérents aux tâches inhérentes à notre fonctionnement (nettoyage salle de gymnase, buvette, rangement, secrétariat, ...). Nous sommes de plus en plus nombreux en termes de licenciés, mais le fonctionnement de notre club repose sur peu de personnes qui risquent de s'essouffler. C'est pour cette raison que différents projets sont à l'étude et devraient être mis en place la saison prochaine : licence à point pour « obliger » les adhérents à s'investir, répartition des tâches administratives avec différents responsables, ... Nous espérons aussi que les manifestations importantes de cette année rappelleront à tous nos licenciés combien nous avons besoin de leur aide et de leur implication.

Portive à tous nos licenciés, et excellente année 2017 à tous ceux qui ont contribué encore à l'épanouissement de l'OCS !

Informations pratiques



Bar - Snack Le Salvatorien

Habitant Saint Sauveur en rue depuis 2007, nous avons décidé de reprendre au mois de juin 2016 le bar anciennement « le bon coin ».

Nous sommes heureux d'accueillir dans notre bar-snack Le Salvatorien une clientèle de tout âge et de tout horizon (les villageois, les promeneurs de Saint Jacques de Compostelle, les vacanciers l'été, etc...).

Nous proposons des pizzas, du snack toute la semaine et le plat du jour, le midi du mardi au vendredi. Nous pouvons accueillir pour un repas sur réservation des groupes de 20 personnes maximum.

Nous proposons des soirées à thème régulièrement (karaoké...) et diffusions d'événements sportifs sur toute demande (hand, foot, moto...).

Nos horaires : en période hivernale nous sommes fermés le lundi et le mardi après-midi à partir de 14h. Le matin, nous ouvrons à 8h30.

Nous vous attendons avec un accueil chaleureux, des apéritifs conviviaux, des plats savoureux, des desserts gourmands et des cafés tonifiants.

Le jardin aux 4 saisons



EURL Louat Sylvain
PAYSAGISTE

Entretien
Création

Les Giranges de Gimel
42220 St Sauveur en Rue
0784 33 00 72
sylvainlouat@orange.fr

Justifiant de 20 ans d'expérience dans le domaine de l'entretien et la création des espaces verts, dont 7 ans au service de la commune, j'ai repris une entreprise de paysagiste depuis le 23 juin 2016 qui s'appelle : Le Jardin Aux Quatre Saisons. J'interviens ponctuellement ou en contrat à l'année sur tous les travaux du jardin (tonte, taille, élagage, plantation, débroussaillage et création : gazon, rocaille, pavage...)

Adhérent à une coopérative de paysagiste (CAPEB) services à la personne, ce qui permet une réduction ou un crédit d'impôt de 50% des sommes dépensées (CESU accepté).

N'hésitez pas à me contacter pour les travaux de votre jardin, pour profiter pleinement de vos extérieurs sans les corvées, je m'en occupe !

Je remercie l'équipe municipale pour m'avoir soutenu dans mon projet professionnel ainsi que les habitants de Saint-Sauveur qui me font déjà confiance pour les travaux dans leurs jardins.

Cordialement, LOUAT sylvain.



Emilie Montagnier Sage femme

Emilie MONTAGNIER, sage-femme nouvellement installée dans notre commune, est originaire de Pélussin. Elle a effectué ses études sur Saint Etienne (première année de médecine) et Lyon (école de sage-femme). Ensuite, elle a travaillé sur Lyon en HFME, puis au centre hospitalier d'Aubenas. Après un remplacement d'une sage-femme en libérale, Emilie a décidé de s'installer à son tour. Elle souhaitait revenir dans la région et l'opportunité de reprendre le cabinet de sage-femme à Saint Sauveur en Rue s'est présentée.

Actuellement elle propose :

- Consultation de gynécologie de prévention et contraception : frottis cervico vaginal, pose/retrait d'implant, pose/retrait de stérilet
- Suivi de grossesse
- Entretien prénatal précoce
- Préparation à la naissance : classique et/ou en piscine et/ou relaxation
- Suivi à domicile prénatal par monitoring fœtal
- Suivi à domicile postnatal dans le cadre ou non du dispositif PRADO
- Accompagnement à l'allaitement
- Rééducation périnéale manuelle (plus sonde si besoin)



Emilie propose aussi des séances en piscine (partenariat avec la piscine du Rosier blanc). Cette activité est un peu son « coup de cœur ». Elle trouve que l'eau est vraiment un bel outil durant et après la grossesse pour aider à se sentir mieux dans son corps de future ou nouvelle maman.

Pour cette année, elle termine sa formation en acupuncture pour obtenir un DIU d'acupuncture obstétricale de la faculté de médecine de Nîmes. Elle a fait une formation sur le REBOZO, technique de soins issus du Mexique pour la femme à l'aide d'un foulard particulier. Et enfin elle va se former en Eutonnie pour proposer une autre méthode de rééducation périnéale.

Informations pratiques

Entreprises

ACDP COUPELLERIE - Laure PALLUY-CORVAISIER Coutellerie - Berthail	06.51.44.39.44
ALLIANCE AVENIR HABITAT - Yves VIRIEUX Rénovation, extension, construction de bâtiment pro - 3 route de du Tracol	04.77.39.24.28
ALLIANCE BOIS - Dominique SAUVIGNET Bâtiment BTP - 3 rue de Burdignes	04.77.39.26.88
ATELIER CHOUETTE Architectes, urbanisme, paysage - 3 rue de Burdignes	06.09.85.31.76
BARRALON TRANSPORTS Transport de biens et de personnes - 37 rue du Perthuis	04.77.39.20.81
BONNEFOY JEAN-PAUL Exploitant Forestier - La roue	06.15.44.50.32
BOULANGERIE PATISSERIE - Christophe COSTECHAREYRE Boulangerie, pâtisserie - 8 Rue Jean Roux	04.77.74.33.41
BOUTIQUE BABABROC - Yannick LEROUX Brocante - 12 route de St Etienne	06.38.01.11.93
CAMPING LES REGNIERES Camping - 29 Route du Tracol	04.77.39.20.33
CHAPON D'OR - Raphaël BACHER Traiteur - 25 route du Tracol	04.77.39.29.85
CHATEAU DE BOBIGNEUX - Danièle et Jacques LABERE Auberge-Restaurant - Bobigneux	04.77.39.24.33
CREA'TIF - Jocelyne CASTEL Coiffure - 11 rue Jean Roux	04.77.39.24.83
DESMARTIN JEROME Maçonnerie - La Fougère	06.80.72.42.01
DURANTE SABINE Coiffure à domicile - 37 rue du Perthuis	04.77.39.22.05
ELEVAGE DES MONTS DE L'HERMITAGE Marie BUREL Elevage canin - La Passa	06.21.04.84.56
E.M.T. EMBALLAGE Fabrication d'emballages - 17 route du Tracol	04.77.39.21.09
EURL LOUAT Sylvain Paysagiste, entretien et création - Les granges de Gimel	07.84.39.00.72
GARAGE ST SAUVEUR - Mathieu SAUVIGNET Entretien et réparation véhicules - ZA le Perthuis	04.77.39.25.04

México-social

CHATELARD FABIENNE Equithérapeute - Centre équestre les Ecrinelles	06.88.78.07.25
DR VIAL FRANCOIS Médecine générale - 2 Place du 11 Novembre	04.77.39.24.72
MONTAGNIER EMILIE Sage-Femme - 2 Montée du village d'enfants	04.77.74.22.68

Producteurs du terroir

BACHER DENIS Vente produits fermiers - Sus-Pourret	04.77.39.25.93
E.A.R.L. DE MOREL Vente produits fermiers - Morel	04.77.39.25.06
G.A.E.C. DE BOBIGNEUX Charcuterie - Bobigneux	04.77.39.55.85
LA FERME DE TAILLARD Charcuterie - Le Sapt	04.77.39.21.14

GAREL JEAN-MARC Menuiserie - ZA le Perthuis	04.77.39.20.74
J.P.G. - Gérard GERY Maçonnerie - 26 Avenue Ste Madeleine	04.77.39.24.75
LE SALVATORIEN - Carl COTTIN Bar-Restaurant - 1 Route de Saint Etienne	04.77.06.52.80
LES ECRINELLES - Michel DEVILLE Centre équestre - Gimel	04.77.39.23.45
M.T.B. - Cyril GERY Bâtiment BTP - 21 rue du Dauphiné	06.21.17.89.87
MATHEVET ROLAND Bâtiment BTP - 42 route du Perthuis	04.77.39.22.83
MOUNIER TAXI - Bruno Mounier Transport de personnes, taxi - 31 Avenue Ste Madeleine	06.47.73.82.61
PERRET JEAN-MICHEL Menuiserie d'intérieur - 21 Avenue Ste Madeleine	04.77.39.29.74
PETITBOIS BARRALON Transport routier - La Combe	04.77.39.24.01
QUIBLIER FRERES ETS Menuiserie, ameublement - 5 chemin du Gd Moulin	04.77.39.21.69
QUIBLIER CYRILLE Menuiserie - 2 Avenue Ste Madeleine	04.77.39.22.51
RICHARD ESTELLE Métier d'art poterie - Montrabie	04.77.51.54.05
ROBAYES MARTIAL Plâtrerie, peinture - Avenue Ste Madeleine	06.11.12.35.02
ROUX CHRISTIAN Scierie - La Gare	04.77.39.21.12
SAGE DANIEL Cave à vins - 3 route de Burdignes	04.71.75.30.21
SAGNOL PHILIPPE Maçonnerie - La Taule	04.77.39.25.91
S.M. CHARPENTE Charpentier - La Linossière	04.77.39.25.41
TRIOLET CARROT Plomberie - ZA le Perthuis	04.77.94.16.91
VIVAL - Marie-Laure GERY Supérette - Rue Jean Roux	04.77.74.47.61

PERRET RENE Kinésithérapeute - Route de Bourg Argental	04.77.39.11.01
LA TOUR DES CEDRES Maison de retraite - 16 rue de la Vialle	04.77.39.21.61
M.A.S. LE ROSIER BLANC Maison d'accueil spécialisée - Place du 11 Novembre	04.77.39.23.61

LA FERME DES CHIROUX Vente de lait (livraison à domicile) et produits fermiers	06.28.84.24.81
LES JARDINS D'URANIE - Sébastien CROZIER Vente produits fermiers - Chazeau	04.77.73.93.11
MICHEL CORINNE Héliculture (élevage d'escargots) - 58 route de Bourg Argental	07.87.15.25.41

Associations

A.C.C.A. - Pétrus VILLARD

Chasse - Plantegramme 43 330 St Ferreol d'Auroure

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS - Mickaël GERLAND

Pompiers - Le Montet

AMICALE SOURIRE SOUTENIR SOUVENIR - Martine

DOYAT

Amis et parents école privée - 35 Route de Bourg Argental

AMIS DE LA TOUR DES CEDRES - Jean ROBERT

Amis de la Tour des Cèdres - Résidence de la tour des Cèdres

A.P.E.L. (ECOLE PRIVEE) - Céline GIRAUD-LEYRISSSEL

Parents d'élèves - 21 Route du Tracol

BOULE DE TAILLARD - Marc BLANCHARD

Boule - 5 allée sur Pourret

CHEVAL AUX ECRINELLES - Eric DESMOULIN

Poney Club - 2 Impasse du Gournay

CLASSE 2019 - Camille TROUILLER

Conscrits - 1 Place du 8 Mai 1945

COMITE DES FETES - Marc BARRALON

Animation du village - 37 bis rue du Perthuis

DEFENSE DU PATRIMOINE

FORESTIER - Gilles GALLAND

Défense Patrimoine - 41 rue du Perthuis

ECOLE DE L'OURS - Fabienne MICHON

Sport - Montrabier

F.N.A.C.A. - Gérard LEBORGNE

Anciens combattants - 1 Chemin du Gd Moulin

GALLAND TEAM AUTO - Jordan GALLAND

Sport - 3 Impasse de la Chapelle

JOYEUSE RENCONTRE - Josette LEYRISSSEL

Club du 3ème âge - 21 Route du Tracol

LA FOURMILIERE - Leland TRACY

Animation et lien social - La Vernaly

LES AMIS DES P'TICATCHOUX - Sophie MALLARD

Soutien et partage d'activité pour la MAM - 1 Place du 8 Mai 1945

LES NOUNOUS DES P'TICATCHOUX - Céline LASSY

Assistantes maternelles de la MAM - 1 Place du 8 Mai 1945

LES PETITES MAINS DE TAILLARD - Maryline GABRIE

Activités autour du fil - 9 rue Jean Roux

LES PIEDS SUR TERRE - Anne PERCET

Création artistique - 6 Montée de Rû

LES SOURCES DE TAILLARD - Céline CARTELIER

Sources de Taillard - La Palle

LES VILAINS TANT MIEUX - Pascal POURRAT

Théâtre - Chazeau

LOU SAN SAVEO - Pierre ROUX

Mise en valeur du patrimoine local - Chemin des Salettes

O.C.S. - Anthony BONNARD

Sport - 6 impasse des Jacquets

O.G.E.C. (École privée) - Benoît JOUVET

Gestion école catholique - 5 impasse de la Chapelle

PILATTITUDE

Promotion de la mobilité douce - Montrabier

SOU DES ECOLES PUBLIQUES - Sylvain LOUAT

Parents d'élèves - Les Granges de Gimel

TELETHON - Roland L'HERISSEL

Téléthon

Nous vous présentons par avance nos excuses au cas où un oubli se serait glissé dans cette liste. Merci de vous adresser en Mairie.

Manifestations 2017 - (connues à ce jour, sous réserve de modification)

Mars	Dim 5	Loto organisé par l'APEL
	Mer 8	Rencontre Parents/Enfants organisée par la CCMP au gymnase
	Ven 10	Soirée Jeux proposée par le Comité des fêtes
	Ven 24	Soirée Cartes organisée par le Sou de l'école publique
	Sam 25	Soirée Haïti organisée par les Planches sur le plateau
Avril	Mer 29	Une réunion d'information sur l'adressage se tiendra à 18h à la salle des fêtes de notre commune
	Sam 1	Spectacle proposé par la Fourmilière
	Sam 8	Bal de la classe 2019
	Mer 19	Rencontre Parents/Enfants organisée par la CCMP au gymnase
	Mer 19	Don du sang organisé par l'EFS
Mai	Dim 23	1 ^{er} Tour Élections présidentielles
	Dim 7	2 ^{ème} Tour Élections présidentielles
	Mer 24	Rencontre Parents/Enfants organisée par la CCMP au gymnase
Juin	Sam 27	Bal de la classe 2019
	Dim 11	1 ^{er} Tour Élections législatives
	Dim 18	2 ^{ème} Tour Élections législatives
Juillet	Sam 24	Concours de pétanque de la classe 2019 à la Gare
	Sam 8 Dim 9	50 ans de l'OCS
	Jeu 13 Ven 14	Concours de pétanque des Pompiers et repas moules-frites

Août	Sam 5 et Dim 6	Fête d'été organisée par le Comité des fêtes
	Sam 26	Concours de pétanque de la classe 2019 à la gare
	Mer 23 au Lun 28	Vogue de la classe 2019
Sept	Mer 30	Don du sang organisé par l'EFS
	Dim 17	Taillardine organisée par le Sou de l'école publique
Octobre	Ven 13, Sam 14 et Dim 15	Pièce de théâtre réalisée par les Vilains Tant Mieux
	Sam 21	Repas des classes en 7
Novembre	Sam 4	Soirée familiale organisée par l'OCS
	Sam 11	Fête de la Sainte Barbe organisée par les Pompiers
	Ven 17	Don du sang organisé par l'EFS
	Dim 19	Repas des aînés organisé par le CCAS
	Dim 26	Matinée caillettes organisée par Galland Team Auto
Décembre	Sam 2 et Dim 3	Téléthon
	Mer 6	Spectacle de fin d'année pour les enfants du village organisé par le CCAS
	Ven 15	Fête de Noël de l'école publique
	Sam 16	Fête de Noël de l'école privée

Horaires Mairie :

tél : 04.77.39.20.33
mail : mairie@stsauveurenrue.com

Mardi, Vendredi :8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00
Mercredi, Jeudi :8h30 - 12h00
Samedi :8h30 - 11h30

Horaires déchetterie :

tél : 04.77.39.18.84

Du 1er Mai au 30 Octobre :
Lundi et Vendredi :13h30 - 18h00
Mercredi et Samedi :9h00 - 12h00 / 13h30 - 18h00
**Du 1er Janvier au 30 Avril
et du 1er Novembre au 31 Décembre :**
Lundi et Vendredi :13h30 - 17h00
Mercredi et Samedi :9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Horaires La Poste :

tél : 04.77.75.60.18
Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 9h00 - 12h00
Samedi :8h30 - 11h30

Horaires Bibliothèque :

Mardi le 1er et le 3ème du mois :16h30 - 18h30
Mercredi le 2ème et le 4ème du mois :9h00 - 11h30

